

LOIRE
ATLANTIQUE

les nouvelles

SUCCÈS DU MEETING
avec Claude BILLARD
et les candidats communistes
à Saint-Nazaire (Voir p. 3)
TRANSMISSION
DES RESULTATS (Voir p. 8)
SOUSCRIPTION (Voir p. 6)

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 405 - 13 MARS 1986 - Prix 1 F 50



Michel MOREAU

Conseiller municipal
de Nantes,
Conseiller général
du 3^e canton de 79 à 85
Maire-adjoint
aux Affaires sociales
de 77 à 83
Tête de liste du P.C.F.
aux élections législatives

DIMANCHE AVEC LE VOTE COMMUNISTE

VOTEZ POUR VOUS

Rien n'est joué, chaque voix comptera pour élire

UN DÉPUTÉ, DES CONSEILLERS RÉGIONAUX COMMUNISTES

qui seront quoi qu'il arrive à vos côtés



André HAUYE
51 ans, conseiller pédagogique
mairie-adjoint de St-Nazaire



Joëlle LE HERISSE
43 ans, secrétaire d'administration
secrétaire fédérale du P.C.F.



Jean-Louis LE CORRE

48 ans, ajusteur-outilleur
Maire de Trignac
Conseiller général (73 à 82)

Tête de liste du P.C.F.
aux élections régionales



Joël BUSSON
38 ans, tourneur,
conseiller municipal de Nantes
adjoint spécial de Doulon
de 77 à 83
secrétaire fédéral du P.C.F.



J. PERRAUDEAU
49 ans, ajusteur
mairie-adjoint de St-Nazaire

LE SEUL VOTE UTILE CONTRE LA DROITE C'EST LE VOTE COMMUNISTE

Une déclaration du Bureau Fédéral du Parti Communiste Français

Lors de sa prestation télévisée, François Mitterrand a tracé les grandes lignes de la cohabitation avec un Premier ministre de droite.

A Nantes, Lionel Jospin en a, lui aussi, admis le principe.

Dans ce département, des électeurs, en 1981, ont cru bien faire en votant socialiste pour chasser la droite. Aujourd'hui, le Parti Socialiste leur demande de renouveler leur vote. Ses déclarations prouvent que cela conduirait à faire revenir la droite au pouvoir.

Lionel Jospin a eu beau déclarer qu'« on ne peut marier le projet socialiste et la plateforme RPR-UDF », les faits démentent ses propos.

L'enjeu du 16 mars est clair : ou on continue avec la montée du chômage et les difficultés du pays pendant que les puissances financières s'enrichissent toujours plus, ou on s'appuie sur la seule force politique qui présente des solutions pour sortir le pays de la crise : le Parti Communiste.

Tous les travailleurs, tous les gens de gauche savent que le Parti Communiste est l'adversaire irréductible de la droite et qu'il ne cohabitera pas avec elle.

Il faut rééquilibrer la gauche avec le vote communiste.

Le seul vote utile contre la droite sera donc le vote communiste.

En Loire-Atlantique avec la proportionnelle, le Parti Socialiste aura 3 députés, c'est l'objectif qu'il s'est fixé. La droite en escompte 7. Mais le 7^e siège sera disputé entre la

droite, l'extrême-droite et le Parti Communiste.

Seul le Parti Communiste est susceptible d'enlever ce siège à la droite.

Les travailleurs, les démocrates, les gens de gauche de ce département auront à cœur d'y contribuer en votant communiste le 16 mars.

C'est une grande responsabilité qui leur incombe.

Ils auront aussi à cœur d'œuvrer concrètement pour l'élection de plusieurs conseillers régionaux communistes.

Ils savent que les communistes sont des gens de parole, qu'ils font ce qu'ils disent. Comme aujourd'hui ils savent qu'ils peuvent compter sur les élus communistes pour défendre demain la protection sociale, le pouvoir d'achat, l'emploi.

Avec Michel Moreau, Jean-Louis Le Corre et d'autres élus régionaux communistes, ils savent que l'intérêt national, l'intérêt de la région, l'intérêt de la population et des travailleurs, les valeurs démocratiques, les valeurs de la gauche seront bien défendues.

Le vote communiste est un vote de lutte contre la droite.

Le vote communiste est un vote d'espoir pour tous ceux qui veulent une région forte dans une France prospère, une France indépendante et de Paix une France où il fera bon vivre.

Nantes, le 11 mars 1986.

Les KORRIGANS

8, avenue de la République

ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

AMERICAN WARRIORS

ENEMY

ALLAN QUATERMAIN
et les mines du roi Salomon

MON BEAU-FRÈRE A TUE MA SŒUR

LES LONGS MANTEAUX

Horaires les "Korrigans"

Salle 1 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 50 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.
Salle 2 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 55 - 16 h 05 - 18 h 15 - 20 h 20 - 22 h 30.
Salle 3 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 25 ; s. d., 13 h 50 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.
Salle 4 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 25 ; s. d., 13 h 55 - 16 h 05 - 18 h 15 - 20 h 20 - 22 h 30.
Salle 5 : j v l m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 20 ; s. d., 13 h 45 - 16 h - 18 h 15 - 20 h 10 - 22 h 30.

LES FILMS DE LA SEMAINE

- **BLEU COMME L'ENFER.** — Film de Yves Boisset. Avec : Lambert Wilson, Tcheky Karyo, Myriem Roussel, Agnès Soral.
- **L'INSPECTEUR LAVARDIN.** — Film de Claude Chabrol. Avec : Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont, Hermine Clair, Jean-Luc Bideau.
- **MON BEAU-FRÈRE A TUE MA SŒUR.** — Film de Jacques Rouffio. Avec : Michel Serrault, Michel Piccoli, Juliette Binoche, Jean Carmet.
- **RE-ANIMATOR.** — Film de Stuart Gordon. Avec : Jeffrey Combs, Bruce Abbott, Barbara Crampton, Robert Sampson.
- **AGNES DE DIEU.** — Film de Norman Jewison. Avec : Jane Fonda, Anne Bancroft, Meg Tilly.

● **NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE**
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales : MM. M. ROCHER, G. GHAVOILLE, M. PRODEAU, J.-Y. COUPEL, Gilles SONTÉMS.
Imprimerie Commerciale
32, Bd Laënnec - RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

UGC APOLLO 20 et 21, rue Racine
Tél. 40.20.15.31

LAMBERT WILSON AGNES SORAL MYRIEM ROUSSEL TCHÉKY KARYO

BLEU COMME L'ENFER

UN FILM DE YVES BOISSET

UGC APOLLO 7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

BLEU COMME L'ENFER

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON

INSPECTEUR LAVARDIN

L'EFFRONTÉE

RE-ANIMATOR

(int. — 13 ans)

LE JUSTICIER DE NEW-YORK

(int. — 18 ans)

LA REVANCHE DE FREDDY (ELM STREET)

(int. — 13 ans)

UGC APOLLO 20 et 21, rue Racine
Tél. 40.20.15.31

"GRAND PRIX DE L'HORREUR AVORIAZ 86"

Re-Animator

Il se prend pour Dieu... Mais Dieu a horreur de la concurrence

AVORIAZ 86 GRAND PRIX DE L'HORREUR

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

- **LE JUSTICIER DE NEW-YORK.** — Film de Michael Winner. Avec : Charles Bronson, Deborah Raffin, Ed Lauter, Martin Balsam.
- **ENEMY.** — Film de Wolfgang Petersen. Avec : Dennis Quaid, Louis Gossett, Brian James, Richard Marcus.
- **LINK.** — Film de Richard Franklin, avec Elisabeth Shue et Terence Stamp (Prix spécial du jury Avoriaz 1986).
- **ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON.** — Film de J. Lee Thompson. Avec : Richard Chamberlain, Sharon Stone.
- **A DOUBLE TRANCHANT.** — Film de Richard Marquand. Avec : Maria Mayenzet, Peter Coyote, Dave Austin, Richard Partlow.
- **LES LONGS MANTEAUX.** — Film de Gilles Bréhat. Avec : Bernard Giraud, Claudia Ohana, Robert Charlebois.
- **NATTY GANN.** — Film de Jeremy Kagan. Distribution : Walt Disney. Avec : Meredith Salenger, John Cusack, Ran Wise, Lainie Kazan.
- **MACARONI.** — Film de Ettore Scola. Avec : Marcello Mastroianni, Jack Lemmon, Daria Nicoloni, Isa Danielli.
- **LA GITANE.** — Film de Philippe de Broca. Avec : Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran.
- **ROCKY IV.** — Réalisation et scénario Sylvester Stallone. Avec : Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Carl Weathers.
- **L'EFFRONTÉE.** — Film réalisé par Claude Miller. Avec : Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Clotilde Baudon.

Gaumont 6 SALLES - Tél. 40.48.29.95

MICHEL SERRAULT MICHEL PICCOLI JEAN CARMET JULIETTE BINOCHÉ MILVA

MON BEAU-FRÈRE A TUE MA SŒUR

JACQUES ROUFFIO
GIORGIO SILVAGNI
GEORGES CONCHON

LINK (dolby-stéréo) LES LONGS MANTEAUX
NATTY GANN ROCKY IV
PERIL EN LA DEMEURE

A l'Affiche à Nantes

- APOLLO**
- 1 - 14 h - 16 h 20 - 20 h - 22 h 20 + s. 0 h 20 : BLEU COMME L'ENFER.
 - 2 - 13 h 30 - 15 h 40 - 19 h 30 - 21 h 40 + s. 23 h 50 : ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON.
 - 3 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 45 - 22 h 10 + s. 0 h 15 : INSPECTEUR LAVARDIN.
 - 4 - 13 h 20 - 15 h 30 - 19 h 20 - 21 h 30 + s. 23 h 40 : L'EFFRONTÉE.
 - 5 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 40 - 22 h + s. 0 h 20 : REANIMATOR (int. — 13 ans).
 - 6 - 14 h 10 - 16 h 20 - 20 h 10 - 22 h 25 + s. 0 h 25 : LE JUSTICIER DE NEW-YORK (int. — 18 ans).
 - 7 - 14 h 10 - 16 h 20 - 20 h 10 - 22 h 25 + s. 0 h 25 : LA REVANCHE DE FREDDY (int. — 13 ans).
- ARIEL**
(14 h - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10)
- 1 - BLACK OUT (int. — 13 ans).
 - 2 - A DOUBLE TRANCHANT.
- COLISEE**
- 1 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : TROIS HOMMES ET UN COUFFIN.
 - 2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : LA GITANE.
 - 3 - 13 h 55 - 16 h - 19 h 55 - 22 h : ENEMY (dolby-stéréo).
- GAUMONT**
- 1 - 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : LINK (dolby-stéréo).
 - 2 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 55 - 22 h 10 + dim. 18 h : MON BEAU-FRÈRE A TUE MA SŒUR.
 - 3 - 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : LES LONGS MANTEAUX.
 - 4 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 55 - 22 h 10 + dim. 18 h : NATTY GANN.
 - 5 - 13 h 50 - 16 h 20 h - 22 h 10 + dim. 18 h : PERIL EN LA DEMEURE.
 - 6 - 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : ROCKY IV.
- KATORZA**
- 1 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : LES LONGS MANTEAUX.
 - 2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : INSPECTEUR LAVARDIN.
 - 3 - 13 h 30 - 16 h - 19 h 30 - 22 h : SOLEIL DE NUIT (V.O.).
 - 4 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : TROIS HOMMES ET UN COUFFIN.
 - 5 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : LE CIEL PEUT ATTENDRE (V.O.).
 - 6 - 13 h 55 - 16 h - 19 h 55 - 22 h : MACARONI (V.O.).
- LE CINEMATOGRAPHE**
Le Cinéma des Arts :
— Mercredi, 20 h - 22 h 14 h 30
16 h 30 : LES CYGNES SAUVAGES
« Hommage à Ernst Lubitsch ».
- OLYMPIA**
— 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : AGNES DE DIEU (dolby-stéréo).

UGC APOLLO — **KATORZA**

JEAN POIRET

JEAN-CLAUDE BRIALY BERNADETTE LAFONT JEAN-LUC BIDEAU

Inspecteur LAVARDIN

CLAUDE CHABROL

LE VOTE COMMUNISTE

POUR QUE L'AVENIR S'ÉCLAIRCISSE ENFIN!

SUCCÈS DU MEETING NAZAIRIEN Avec CLAUDE BILLARD Membre du Bureau Politique du PCF

Le VOTE COMMUNISTE, c'est le vote pour que l'avenir s'éclaircisse enfin, c'est un coin de ciel bleu dans la grisaille actuelle du chômage, des difficultés... disait Claude Billard vendredi soir lors du meeting tenu à St-Nazaire par la Fédération du P.C.F.

Dans la grande et sobre salle de la Maison du Peuple, les œillets rouges fleurissaient entre les doigts des femmes qui, en arrivant au rendez-vous des communistes, recevaient ces fleurs, fêtant leur journée internationale de lutte du 8 mars.

Claude Billard devait rappeler à ce sujet qu'aucune des revendications des femmes reprises

nonce la politique de casse industrielle qui frappe notre département, ses travailleurs... et propose de faire autrement pour que l'argent finance l'emploi... Pour être défendu demain, souligne-t-il, les travailleurs de ce département ont besoin d'un député communiste et de plusieurs conseillers régionaux qui ne les trahiront jamais.

Pour sa part, Claude Billard s'attachait à l'analyse de la situation et revenait sur le bilan de la législature. Il illustrait le combat des communistes qui « seuls défendent les travailleurs » comme l'atteste encore l'épisode de la flexibilité. Claude Billard invite les électeurs de



la lutte contre le chômage, la progression du pouvoir d'achat des travailleurs ne se seraient pas transformés en ouverture de restaurant du cœur, cette soupe populaire d'aujourd'hui, en licenciements massifs, en accroissement des inégalités, en baisse du pouvoir d'achat... alors que les profits ont progressé de 83 %, que la bourse saute et sable le champagne...

Claude Billard dit combien les communistes sont sensibles au drame du chômage qui crée tant de ravages, humilie les hommes, rend insupportable les difficultés, plonge des familles dans la misère...

Claude Billard avait montré que c'est pour poursuivre la même politique, pour l'aggraver que le Président de la République venait de franchir un pas net et clair dans la cohabitation avec la droite. Considérant que les jeux étaient faits, il s'apprête à coopérer avec la droite.

gauche à rééquilibrer celle-ci en votant communiste, s'appuyant sur l'expérience reçue, il montre que si le P.S. n'avait pas été placé en position hégémonique, la justice sociale pour laquelle ont voté les Français,

dans les promesses de François Mitterrand en 81 n'ont été tenues.

Ce meeting, le troisième des grands rassemblements qui ont ponctué la campagne des communistes avec ceux de la Fête de Nantes en novembre et du renforcement du Parti en décembre à Basse-Indre, était placé sous la présidence de Jean-Louis Le Corre.

Devant l'affiche des deux têtes de listes du P.C.F., avaient pris place à la tribune Michel Moreau et Jean-Louis Le Corre, Claude Billard, membre du Bureau politique, et Gilles Bontemps, secrétaire de la Fédération, ainsi que l'ensemble des candidats communistes aux élections législatives et régionales dont les maires communistes de Montoir, St-Joachim et Batz.

Belle salle, où le public est attentif aux discours de Michel Moreau qui montre combien la misère a progressé avec le développement du chômage, dé-



Joseph Patron, prêtre ouvrier à Saint-Nazaire

LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

« J'AI cinquante-quatre ans, je suis prêtre ouvrier depuis septembre 1966. Je n'ai jamais adhéré à un parti politique, ce qui n'est pas particulièrement un exemple à suivre !

Toute ma vie, j'ai été attentif aux pauvres, aux exploités, aux délaissés, sans doute pour différentes raisons. Ce qui est certain, c'est qu'ils m'ont poussé dans des choix insoupçonnés, imprévisibles, tels que manœuvre dans le bâtiment en 1966, permanent syndical en 1973, employé dans un organisme social depuis 1982, tout en conservant des responsabilités syndicales.



Aujourd'hui encore, je rencontre régulièrement des chômeurs de plus en plus nombreux, des sans-droits, des travailleurs inorganisés et donc sans voix et ce sont eux qui continuent à me questionner, à me pousser à faire ce choix du vote communiste aux élections du 16 mars prochain.

Pourquoi le vote communiste ? Je ne fais qu'énumérer les principales raisons qui me viennent à l'esprit, en lien avec ma sensibilité et mes préoccupations.

1. Les pauvres s'appauvrissent et deviennent de plus en plus nombreux alors que les riches s'enrichissent. C'est la logique même du capitalisme. Seul le PCF révèle cette réalité.

2. Le PCF est le seul à s'intéresser aux problèmes vitaux des citoyens et, en particulier, des plus exploités. Pendant ce temps, tous les autres partis s'époumonnent sur la cohabitation et le partage du pouvoir... à en dégoûter les plus convaincus...

3. Le PCF est le seul à être présent, agissant, à chaque fois qu'une liberté est menacée, un travailleur sanctionné injustement.

4. Le PCF est le seul à se préoccuper activement de la paix dans le monde.

5. Le PCF est le seul parti qui fait participer les citoyens, qui donne la possibilité d'agir réellement sur la marche des affaires, non comme des consommateurs mais comme des acteurs. Cela est dû à la connaissance des gens avec leurs problèmes (terrain) et à l'origine des militants. Les pauvres sont et seront toujours le moteur de tout changement, parce que leurs conditions mêmes appellent autre chose.

6. Les militants du PCF que je connais, dont certains depuis fort longtemps, font mon admiration par leur vérité, leur dévouement, leur foi, leur transparence, leur espérance. Ils ne se contentent pas de dire, mais ils agissent en conséquence avec les risques que cela comporte. Je pourrais écrire un livre sur tout ce dont j'ai été et suis témoin.

Ma foi au Christ est renforcée. Par mon vote, je me considère en parfaite harmonie avec ma foi au Christ, à son message d'amour, de justice, de paix, qui ne se traduit pas par des déclarations d'intentions, mais par des actes : « Tout ce que vous ferez aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez. »

Le soleil brille pour tout le monde. Certains veulent se le réserver, et pas seulement sur les plages privées ! Pour moi, c'est en contradiction avec ma foi en un peuple en marche vers sa libération totale.

Une juste répartition est possible, nécessaire. Cela dépend de nous. Aujourd'hui, je ne connais pas un autre programme que celui du PCF pour prendre les moyens qui s'imposent. Je ne puis accepter ni le partage de la misère, ni la flexibilité, ni la soupe populaire, ni la fatalité, ni la condescendance des « puissants de ce monde » pour construire un monde meilleur. En conscience, je voterai pour le parti de l'espoir, le Parti communiste français. »

PUBLIÉ DANS L'HUMA DU 11 MARS

ADHÉREZ AU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

A retourner au siège de la Fédération, 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes.

PROTECTION SOCIALE

Les silences du candidat socialiste

A l'occasion de l'ouverture de la Maison de la Mutualité à St-Herblain, la section du PCF relève que si le maire socialiste a déclaré que « cette maison est réalisée au moment où certains tentent de remettre en cause les acquis sociaux, en particulier en portant atteinte au système de protection qu'est la Sécurité Sociale ».

La section de St-Herblain du PCF a systématiquement appelé la population à défendre et renforcer le système de sécurité sociale, protection efficace après de nombreuses luttes ouvrières, contre les gouvernements de droite.

Mais la déclaration du maire de St-Herblain, tête de liste socialiste aux Législatives, ne vise en fait qu'à détourner la vigilance des travailleurs contre une nouvelle et grave atteinte au système de protection sociale portée par le gouvernement socialiste. Celui-ci vient en effet de décider que par simple décret il pourra désormais être légiféré dans des domaines aussi importants que l'âge de la retraite, les indemnités journalières en cas de maternité et maladie. Ainsi, des dizaines d'articles passeront du domaine législatif au domaine réglementaire au mépris de tout débat démocratique.

Le maire de St-Herblain aurait pu également profiter de l'occasion pour rappeler que ce n'est pas la première atteinte du gouvernement socialiste à la Sécu. Il y a eu en effet le forfait hospitalier, les diminutions de remboursement de bon nombre de médicaments. Mais c'est la plus grave.

Comme l'écrit Ouest-France;

« Les socialistes se sont fait sacrément «chambrer» sur le terre-plein de Penhoët »

DUR DUR! LA CAMPAGNE POUR LES SOCIALISTES lorsqu'il s'agit de se frotter à la réalité. Et le terre-plein de Penhoët n'a évidemment rien à voir avec les salons dorés ou à la complaisance des médias bien en cours. Ici, terminés les jeux de mots, les petites phrases et le baratin...

A peine le discours d'Ayraud conclu, les socialistes se font vivement prendre à partie par les travailleurs : « Où sont vos promesses ? » « Vous roulez pour les gros », « Rien n'a changé ». Eh oui, la dure réalité est là, vivante et implacable face à nos fringants socialistes qui ne s'attendent visiblement pas à cette « réception ».

Des centaines d'emplois supprimés, le chômage partiel depuis 1984, les salaires minables, les libertés attaquées.

Le bilan est là, qu'avec des propos sévères les travailleurs

rappellent à ceux qui veulent leur faire prendre des vessies pour des lanternes et qui, finalement, abandonnent les lieux dans la précipitation sans même avoir mis les pieds sur l'estrade pourtant prévue pour la parade.

Le lendemain, sur ce même terre-plein de Penhoët, les communistes sont là, avec Michel Moreau et Jean-Louis Le Corre : vente de l'Huma, discussions, prise de parole ; et tout autour, l'attention des travailleurs, pas un cri hostile.

On sent bien en ce début d'après-midi à la porte des chantiers que s'il en est qui s'interrogent encore, de plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que ce serait une bonne chose d'avoir des élus régionaux et un député communiste en Loire-Atlantique. Et que décidément c'est bien ça le seul vote utile pour eux.

Bernard BRÉMOND veut-il se refaire une santé sur le dos des travailleurs !

Bernard BRÉMOND veut-il se refaire une santé sur le dos des autres et des travailleurs en particulier ? interroge la section du P.C.F. de Saint-Herblain. C'est bien ce qui semble se dessiner après les 106 licenciements de février. Le patron a déclaré ne devoir conserver que deux ou trois dizaines de salariés d'ici à quelques mois. Les mauvaises affaires ont bon dos et ne doivent excuser ni une direction d'entreprise rétrograde ni une gestion faite avant tout pour l'argent.

Il y a un an déjà, les représentants du personnel avaient demandé à discuter de la situation de l'entreprise. Négatif. Depuis la décision de dépôt de bilan, ils sont tenus dans l'ignorance des tractations en cours. Il est vrai que B. BRÉMOND n'aime pas beaucoup les syndicalistes...

Ce patron dit se battre pour la survie de l'entreprise, mais en réalité, c'est un chantage à l'emploi qui est brandi. La prise éventuelle de nouveaux chantiers ne se fera qu'après les licenciements. B. BRÉMOND espère ainsi sauver le maximum de sa mise et le fait payer cher aux salariés.

Un réel plan de sauvegarde du potentiel de production de l'entreprise doit prendre en compte l'intérêt des salariés et la sauvegarde de l'emploi. Parmi les chantiers possibles, il y a la deuxième tranche de la Mairie de Saint-Herblain. La section herblinoise du P.C.F. demandera à ses élus de ne soutenir un tel contrat qu'à la condition que l'emploi soit sauvegardé. Il n'est pas acceptable en effet de permettre au patron de se refaire une santé sur le dos des travailleurs.

CITROEN

Le plus récent modèle (automne 1985) est le break BX. Trois versions sont proposées sur la base de trois motorisations et de deux finitions. Il s'agit du break 16 RS (7 CV, 1580 cm³, 94 ch/DIN), du 19 TRS (9 CV, 1905 cm³, 105 ch/DIN) et du 19 RD (7 CV, 1905 cm³ Diésel 65 ch/DIN). Ces trois modèles qui portent la gamme BX à quatorze versions, présentent les mêmes caractéristiques générales que les Berlins correspondantes, et possèdent entre autres : un équipement de haut de gamme, 4 freins à disque, un volume de 860 dm³ à 1803 dm³ pour une charge utile de près de 550 kg. Charge sur galerie, 100 kg maximum avec barres transversales (en accessoire). Et la fameuse suspension hydropneumatique.

FIAT

La grande marque italienne aborde ce printemps avec une petite bombe, la UNO, « moteur FIRE 1000 », traction avant, 5 places, 4 CV 1000 cm³, allumage électronique, Servo-frein, avec des consommations (normes UTAC), de 4,1 l à 90 km/h ; 5,4 l à 120 km/h ; 6,2 l en ville, et pour moins de 40 000 F.

Mais FIAT, c'est aussi la REGATA, une « trois volumes »

au grand coffre, en 6/7 CV essence ou diésel, avec un équipement de grand standing et une mécanique performante. Les RITMO et PANDA, en multiples versions, continuent par ailleurs leur chemin. Rappelons qu'à Nantes-Ouest-St-Herblain, le concessionnaire FIAT est désormais LOIRE-OCEAN AUTO-MOBILES, boulevard Marcel-Paul à Saint-Herblain.

FORD

FORD multiplie les nouveaux modèles :

SIERRA en 1982, nouvelle FIESTA et ORION fin 1983, une ESCORT cabriolet début 1984, une FIESTA diésel au printemps et tout récemment la SCORPIO. Une gamme bien étoffée avec un diésel dans chaque modèle de base (FIESTA, ESCORT, ORION, SIERRA), de multiples variantes dont trois breaks au confortable volume en ESCORT, SIERRA et GRANADA. Un bon point pour l'ORION, un retour au classicisme « trois volumes », 6-7 CV, avec une suspension au goût français sans sacrifier la ligne générale de la voiture ni sa tenue de route.

LADA

Dernière nouveauté chez le constructeur soviétique, le break 1500. Ce véhicule équipé d'un moteur plus puissant que le break 1200 n'aura aucun mal à conforter sa place sur le marché français, en première ligne

s'est de nouveau « CLASS... me de... et un C... pace et... S, 5 CV... 90 km... 8,6 l en

Fiat en forme

Jusqu'au 15 mars 86
chez votre concessionnaire Fiat



Prolongation des conditions exceptionnelles sur toutes les voitures encore disponibles en stock

Reprise 5 000 F

... MINIMUM de votre voiture roulante (carte grise à votre nom depuis au moins six mois) - ou plus si son état le justifie. Pour tout achat d'une Fiat neuve dans la limite des stocks disponibles.*

Crédit Total

... SANS APPORT INITIAL. Crédit 6 à 48 mois, sous réserve d'acceptation du dossier par Fiat Crédit France, pour tout achat d'une Fiat neuve dans la limite des stocks disponibles.*

Exemple Nouvelle Ritmo 60L 5 portes: 45 200 F. T.E.G. 17,95%. 18 mensualités de 2 882,94 F. Coût total du crédit 6 693 F. Coût total de l'opération 51 893 F (hors assurance).

* Offre réservée aux particuliers pour toute commande passée jusqu'au 15 mars 86 avec livraison au plus tard le 15 avril 86. Prix février 86. Millésime 86.

FIAT



Loire Océan Automobiles
Concessionnaire Fiat

Boulevard Marcel Paul
44805 SAINT-HERBLAIN Cedex
☎ 40.94.84.14

205 CABRIOLET

le style plein air



205 AUTOMATIC

le style pratique



205

le style



COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 205 : 28 MODÈLES

* Consommations normes UTAC : 5,9 l à 90 km/h - 7,5 l à 120 km/h - 9,2 l en ville.

PEUGEOT



A NANTES

S.I.A.O.
Tél. 40.94.76.76

Orvault, Le Croisy, Route de Vannes
Centre ville, 5, allée de l'Île-Gloriette
Centre de Gros, Route de Paris (40.52.12.42)

votre concessionnaire PEUGEOT T

des breaks d'importation. Les breaks représentent 30 % environ de la gamme Lada, cas unique parmi les grandes marques automobiles. Ce break à la portée de tous, bardé d'une réputation de fiabilité à toute épreuve, est d'abord un véhicule familial tous usages, de 7 CV fiscaux (70 ch-din) qui atteint les 155 km/h.

La nouvelle berline Lada (dénommée 2108 pour l'instant), conçue par Porsche, à l'allure résolument moderne, arrivera bientôt en Europe. Nous en reparlerons.

OPEL

Vedette de la grande marque allemande, la nouvelle KADETT

QUELQUES RÉFLEXIONS

Quand faut-il changer de voiture ?

Nous répondrons d'abord par une lapalissade : quand vous jugez plus avantageux d'engager la dépense nécessaire que de conserver votre modèle actuel. Il n'est cependant pas si aisé de choisir judicieusement ce moment idéal. Statistiquement, on revend la plupart des voitures lorsqu'elles ont trois ans, et elles vont en moyenne à la ferraille au bout de huit à dix ans et après 130 000 à 150 000 km (encore selon la puissance et la marque).

Donc, si votre voiture a par exemple cinq ans et 50 000 km (usage familial), si vous jugez qu'elle consomme trop d'huile, qu'elle a besoin d'une nouvelle batterie et d'un nouveau jeu de pneus, que se décèlent çà et là quelques « bruits », vous avez sans doute intérêt à envisager de vous en séparer.

Cela n'est cependant pas absolu,

La K... foudre... Une liq... la con... ou bre... et 7 CV... traction... bas de... d'un m... KORD... auquel... sport e... prestig... se plac... les cré...

PEUC... La 2... du mo... son su... nouvea...

car au... votre v... acquéri... soume... réflexio...

— L... voiture... vez rais...

— A... import... dépass... actuell...

— R... besoin...

— A... sécurit... faites...

Si v... ces qu... plusie... sagez...

AMPS L'AUTO

ent enrichie d'un
èle, la KADETT
. Avec un volu-
ment de 550 litres
0,32 elle allie es-
mie : Kadett 1200
tesses : 4,8 l à
l à 120 km/h ;

fonctionnel. Mais l'événement
est le lancement de la 309, une
voiture deux volumes et demi
à hayon, avec un avant qui
n'est pas sans rappeler celui
de la 205 (aérodynamisme
oblique). Cette nouvelle 309
est proposée en 7 versions
essence s'échelonnant de 1118

11 modèles de R 21 sont d'ores
et déjà disponibles : 5 en mo-
teur 1700, le reste en 1995 cm³
(essence) ou 2068 cm³ (diésel).

- 21 GTS : 1721 cm³ ; 90 ch
DIN à 5500 tours ; couple maxi :
14,1 mkg DIN à 3500 tours ;
185 km/h ; 6,5 l à 120 km/h
vitesse stabilisée ; 7 CV fiscaux.

- 21 TXE : 1995 cm³ ; 120 ch
à 5500 tours ; 17,1 mkg DIN à
4500 tours ; 9 CV fiscaux ; 200
km/h ; 7,1 l à 120 km/h.

- 21 GTD : 2068 cm³ ; 67 ch
DIN à 4500 tours ; 12 mkg DIN
à 2250 tours ; 6 CV fiscaux ;
164 km/h ; 6,1 l à 120 km/h.

SEAT

La nouveauté 1985 IBIZA,
a bien réussi sa percée et
poursuit sa route, avec son
moteur FORSCHE 1200 cc
(5 CV) et 1500 cc (6 CV), un
équipement luxueux, et un prix
très compétitif (à partir de
33 600 F). On note aucune
modification sur les modèles 86 de
la RONDA, qui a aussi fait ses
preuves avec son moteur
PORSCHÉ. La grande nouveauté
de ce printemps est la MALAGA,
luxueuse berline trois volumes
également équipée du même
moteur PORSCHÉ que la gamme
IBIZA (1200 cc/5 CV et
1500 cc/6 CV). C'est une Ber-
line familiale d'une grande habi-
tabilité, au confort raffiné,
avec un coffre grand volume,
qui s'annonce comme un beau
succès au rapport qualité/prix.

ER-AUTOS

OCCASION
NEUF



NET - 44100 NANTES - Tél. 40.46.40.64

RÉVISÉS TOUTES MARQUES

ÉDIT - REPRISE

c'est le coup de
dit la marque.
te en arrondi, on
déjà en berline
5 portes, en 5, 6
ence et diésel, et
Avec la CORSA,
qui s'est enrichi
300 SR, les RE-
multiples versions,
trent des modèles
de gamme et la
SENATOR, OPEL
ard'hui dans tous

cm³ (5 CV) à 1905 cm³ (8 CV),
et diésel. La dernière-née des
PEUGEOT, enfin, c'est la 205
CABRIOLET, une somptueuse
décapotable à l'allure sportive,
et qui allie confort et sécurité

RENAULT

La RENAULT 21 est arrivée
C'est la grand nouveauté auto-
mobile de ce printemps. Moder-
ne, aérodynamique, économique,
performante, bien équipée et
bien finie, telle se présente la
Renault 21.

Ce véhicule à trois volumes
retient une ligne qui a fait le
bonheur de la R 25 et se com-
porte aussi bien sur la route.

ONS AVANT L'ACHAT

onnaissiez-vous mieux
celle que vous allez
les spécialistes vous
s ces quelques

LE PRIX DE REVIENT

Les principaux postes de dépenses
sont :

L'ASSURANCE. Au tiers obligatoire
contre le vol et l'incendie, facultative
ainsi que l'assurance des passagers
et les polices « tierce collision » et
« tous risques ». Les tarifs varient
selon l'âge de l'assuré, son lieu de
domicile, ses antécédents, l'usage et
la puissance de la voiture. Une assu-
rance tous risques (la plus chère)
représente 20 à 25 % du prix d'achat
neuf par an.

LA DEPRECIATION ANNUELLE.
Les automobiles perdent environ 15 %
de leur valeur chaque année. Mais
selon les modèles, les dépréciations
sont plus ou moins grandes. La revue
« Argus » qui fait autorité estime que
cette perte de la revente représente
même 25 à 35 % de la première année,
40 à 45 % la suivante, pour atteindre
80 % cinq ans après l'achat. Il est à
noter que ce sont les voitures les plus
luxueuses qui se déprécient davan-
tage.

Doivent aussi figurer dans vos calculs
les frais variables :

LA CONSOMMATION. La loi du
7 mars 1975 fait obligation aux con-
structeurs de stipuler la consommation
ville-route de chaque type de véhicule.
C'est une indication utile, qui peut
être complétée par des essais de
presse... Les calculs prévisionnels
sont d'autant plus difficiles à faire que
le prix du carburant s'accroît vertige-
neusement depuis des années en
France.

L'ENTRETIEN. La fréquence prévue
est généralement d'une vidange tous
les 5 000 km. Il faut encore prévoir le
changement des plaquettes de frein
(15 000 km), le changement des bou-
gies et les réglages d'allumage et de
carburateur (20 000 km) sans compter
le remplacement des pneus (très varia-
ble selon la conduite et l'usage). Res-
tent les réparations proprement dites.
Mais ici, nous sommes dans
l'inconnu. Certaines automobiles coûtent
moins cher que d'autres à l'usage.
A vous d'en tirer les conclusions,
après avoir fait appel à l'expé-
rience d'autres conducteurs.

LA RENAULT 21 EST ARRIVEE!..

une gamme de 11 versions
de 1721 cm³ à 1995 cm³ essence et 2068 cm³ Diesel et turbo Diesel

A PARTIR DE 66.800 F VENEZ
VIVRE UN NOUVEAU PLAISIR
AUTOMOBILE
CHEZ RENAULT

SUCCURSALE RENAULT NANTES

- 68, bd Meusnier-de-Querlon - NANTES - Tél. 40.76.39.39
- Rte de Vannes - Les Lions - St-HERBLAIN - Tél. 40.94.25.25
- Rte de Paris - ZI Carquefou - Tél. 40.30.29.90



BEAULIEU-AUTOMOBILE Y. GRALPOIS



25, Bd des Martyrs-Nantais - NANTES - Tél. 40.47.90.42

UN CHOIX DE 120 VÉHICULES

- DES VÉHICULES A MOINS DE 20 000 F
- NOMBREUX VÉHICULES DE 0 à 10 000 KMS

VENTES - ACHATS - REPRISES - CRÉDITS - GARANTIES

Vignette-Assurance obligatoire en 1986...

La vignette-assurance pour
automobile, apposée sur le pare-
brise afin d'attester qu'un pro-
priétaire a bien assuré son véhi-
cule, sera obligatoire à partir
du 1^{er} juillet 1986, indique un
décret du ministère de l'Econo-
mie, des Finances et du Budget
publié par le « Journal Officiel ».

Cette vignette délivrée sans
frais par les compagnies d'assu-
rance devra comporter le numé-
ro d'immatriculation du véhicule
la dénomination de la société
qui l'a délivrée, la date de la
fin de validité ou, pour le certi-
ficat provisoire, sa date de déli-
vrance. Le nom du souscripteur
devra être également mention-
né lorsque le véhicule n'est pas
soumis à immatriculation.

Ces dispositions s'appliquent
pour tous les véhicules dont le
poids total autorisé en charge
est inférieur à 3,5 tonnes, mais
pas aux véhicules circulant avec
un certificat et un numéro en
« W », ni aux remorques.

L'apposition de cette vignette
ne dispense pas le conducteur
de présenter aux autorités les
pièces justificatives habituelles
d'assurance. La vignette doit
être fournie par la compagnie
d'assurance dans un délai maxi-
mum de quinze jours à compter
de la prise d'effet du contrat et
renouvelée à l'occasion des
échéances de ce contrat. En cas
de perte ou de vol de la vig-
nette, l'assureur en délivre un
double sur demande.

42840 F*! ET ELLE A MEME LA RADIO

SÉRIE LIMITÉE



Viva ma Corsa!

...Une ligne rouge sur le côté,
des roues très Vroom-Vroom,
un équipement étonnant
et pour 42840 F*
Corsa Viva série limitée.
4 CV, 140 km/h en pointe.*
Consommations (normes
UTAC) : 4,9 l à 90 km/h, 6,6 l
à 120 km/h, 7,5 l en ville.
Venez vite l'essayer.

*Prix clés en main au 20/1/86
modèle présenté Corsa Viva 1000 S, 4 CV.
** Sur circuit.

OPEL
LA MAÎTRISE DE L'INNOVATION.

OFFRE VALABLE
JUSQU'AU 30 MARS

LAFAYETTE-MOTORS

Rte de Vannes (à côté de Continent). Nantes-Saint-Herblain. Tél. 40 63 70 11

souscription nationale du parti communiste français

15. LISTE

Report : 242 967,90 F.

SECTION SAINT-NAZAIRE

Dixmier, 2^e versement, 50,00 F ; Pierrot Claquin, 200,00 F ; Jacques Leiosq, 100,00 F ; Bernard Baron, 200,00 F.

Cellule Dockers : Bernard Chedaleux, 2^e versement, 20,00 F ; Daniel Minel, 2^e versement, 100,00 F ; Jo Castric, 200,00 F ; Lili Durand, 100,00 F ; Serge Le Quiliec, 100,00 F ; Bernard Le Quiliec, 130,00 F ; Didier Bouec, 200,00 F ; André Berthot, 200,00 F.

J.-L. Plaisance, 100,00 F ; René Rivron, 100,00 F ; Pierre Lemoine, 100,00 F ; Jean Beuvrier, 10,00 F ; Anonyme, 15,50 F ; M. et Mme Piconnier Fernand, 2^e versement, 500,00 F.

Cellule Richarderie : Guibert C., 10,00 F ; Grosbois, 20,00 F ; Jan, 5,00 F ; Leroux, 10,00 F ; Rousset, 5,00 F ; Egault Henri, 20,00 F ; Jézéquelou Daniel, 20,00 F ; Gérard Alain, 40,00 F ; Blaize Kléber, 50,00 F ; Athimon Maurice et Louise, 150,00 F ; cellule 2^e versement, 150,00 F.

Cellule Casanova : Bourmaud Jean, 20,00 F ; Egault Henri, 30,00 F ; M. et Mme Dupont Yannick, 2^e vers., 100,00 F ; M. et Mme Rastel Gérard, 2^e vers., 200,00 F.

Cellule A. Godeau : Van Steelandt Monique, 200,00 F ; Sorin Georges, 50,00 F ; Cousin Roger, 30,00 F ; Anonyme, 100,00 F ; Bizeul Paul, 10,00 F ; Le Floch, 50,00 F ; Anonyme, 200,00 F ; Tourneur Maxime, 100,00 F ; Chartier Denise, 50,00 F ; Hifou Gabriel, 50,00 F ; Le Flord, 20,00 F ; M. et Mme Chedotal Bertrand, 200,00 F.

SNIA : Manara, 150,00 F ; Guillet, 100,00 F ; Chapeaublanc, 100,00 F ; Vinches, 20,00 F ; Perraud, 150,00 F ; Mahé, 100,00 F ; Pabois, 50,00 F ; Broussard, 20,00 F ; Bertaud, 100,00 F ; Goujon, 100,00 F ; Carré, 300,00 F ; Laurent, 50,00 F ; Berthe, 100,00 F ; Plévert, 20,00 F ; Teillant, 150,00 F ; Amigouet, 50,00 F ; Padiolu, 30,00 F ; Rivalland, 20,00 F ; Gosselin, 50,00 F ; Pocter, 20,00 F ; Jallais, 15,00 F ; Rouault, 3^e vers., 100,00 F ; Avenard, 50,00 F ; Belliot, 50,00 F ; Teillant, 3^e vers., 150,00 F ; Bel, 200,00 F ; Le Diouron, 50,00 F.

Ile d'Aix : M. Pinel, 100,00 F ; Mme Pinel, 100,00 F.

Cellule Neyman, 300,00 F ; Tougeron Bruno, 10,00 F ; Dumont Gilles, 100,00 F ; Hervé Joël, 10,00 F ; Peuplier Christian, 5,00 F ; Chatelat Patrick, 20,00 F ; Beillon Dominique, 30,00 F ; Pinson Laurent, 15,00 F ; Racineux Robert, 10,00 F ; Quéméné Jean-Pierre, 5,00 F ; Thill G., 10,00 F ; Chatelat Josiane, 20,00 F ; Chatelat Yannick, 20,00 F ; Bourgeon Annie, 20,00 F ; Privé Lucienne, 100,00 F ; Benabderahmane Françoise, 10,00 F.

Cellule Dermurerie : Anonyme, 100,00 F ; Anonyme, 100,00 F ; M. et Mme Oneix Lucien, 200,00 F.

Cellule J. de Neyman, 1000,00 F ; Chedotal Bertrand, 1000,00 F ; Abranam Bernard, 200,00 F ; Ledimet Chantal, 200,00 F ; Houze J.-Claude, 200,00 F ; Beaudouin Victor, 120,00 F ; Bogaard Pierre, 200,00 F ; Lodeau Michel, 200,00 F ; Lodeau Jean-Claude, 150,00 F ; Loizil Albert, 200,00 F ; Gérard Latoste, 2^e vers., 50,00 F.

BASSE-LOIRE

Cordemais, René Poupon, 200,00 F ; Demoulin François, 100,00 F ; Guinard Michel, 200,00 F ; Théronat Marcel, 200,00 F ; Diquelou Thierry, 300,00 F ; Garnier André, 100,00 F.

Cellule Commune de Paris (Indret) : Lebourhis Jean-Pierre, 150,00 F ; David Ephrem, 50,00 F ; Jubineau Claude, 100,00 F ; Sorin Ferdinand, 50,00 F ; Arnau-deau Claude, 20,00 F ; Guinche Charles et Yvonne, 50,00 F ; Moisan Noëlle, 100,00 F ; Gruais Guy, 50,00 F ; Bellamy Marie-France, 50,00 F ; Pouvreau Jean-Michel, 50,00 F ; Prineau Bernard, 50,00 F ; Ledrou Gilles, 100,00 F ; Simon Jean-Marc, 20,00 F ; Caillard Jean-Marie, 100,00 F ; Guillec Henri, 20,00 F ; Guilleux Charles, 100,00 F ; Cortes Bernard, 60,00 F ; Morisson Daniel, 20,00 F ; Yvetot Véronique, 50,00 F ; Fougeroud Michel, 20,00 F ; Glaume Alain, 20,00 F ; Bouchet Maurice, 50,00 F ; Rousseau Gustave, 20,00 F ; Druais Maurice et Denise, 500,00 F ; Crom Yves, 50,00 F ; Cajan Claude, 50,00 F ; Jegeay Georges, 20,00 F ; Guillet André, 20,00 F ; Debray Jean-Paul, 10,00 F ; Bodineau Alain, 100,00 F ; Lode Loïc, 30,00 F ; Vinet Patrick, 30,00 F ; Tete Jean-Pierre, 50,00 F ; Coirier Patrice, 50,00 F ; Doussat Jean-Philippe, 30,00 F ; Morandeau Serge, 50,00 F ; Anonymes, 290,00 F.

Cellule Taillander : Hubert Marcel Emilie, 2^e vers., 100,00 F ; Lamis Titine, 50,00 F ; Artaud Viviane, Claude, Hervé, 100,00 F ; Denis Luc, Ghislaine, 3^e vers., 250,00 F ; Moysan Stervinou Huchet, 200,00 F ; Stervinou Daniel, 4^e vers., 100,00 F ; Gaudin René, Laure, 2 vers., 200,00 F ; Hauray Donatien, 100,00 F ; M. et Mme Rince Gérard, 200,00 F ; Bourmond Patrice, 300,00 F ; Bontemps Yvon et Yvette, 3^e vers., 200,00 F ; Pruneyre Roger, 50,00 F ; Lebon Armand, 20,00 F.

LA MONTAGNE
Deschamps Henriette et Gérard, 2^e vers., 100,00 F ; Palicot Jean, Paulette, 100,00 F ; Graton Chantal, 100,00 F ; Barreau Eliane, 2^e vers., 50,00 F ; Mainguy Raymond, 16,00 F ; Leray Jean, 100,00 F ; Plantive René, 100,00 F.

Cellule Taillander : Hubert Marcel Emilie, 2^e vers., 100,00 F ; Lamis Titine, 50,00 F ; Artaud Viviane, Claude, Hervé, 100,00 F ; Denis Luc, Ghislaine, 3^e vers., 250,00 F ; Moysan Stervinou Huchet, 200,00 F ; Stervinou Daniel, 4^e vers., 100,00 F ; Gaudin René, Laure, 2 vers., 200,00 F ; Hauray Donatien, 100,00 F ; M. et Mme Rince Gérard, 200,00 F ; Bourmond Patrice, 300,00 F ; Bontemps Yvon et Yvette, 3^e vers., 200,00 F ; Pruneyre Roger, 50,00 F ; Lebon Armand, 20,00 F.

LA MONTAGNE

Deschamps Henriette et Gérard, 2^e vers., 100,00 F ; Palicot Jean, Paulette, 100,00 F ; Graton Chantal, 100,00 F ; Barreau Eliane, 2^e vers., 50,00 F ; Mainguy Raymond, 16,00 F ; Leray Jean, 100,00 F ; Plantive René, 100,00 F.

Cellule A. Dallidet CDH, 637,50 F ; Bergerat Alain, 2^e vers., 200,00 F ; Rousseau Jacques, mars, 250,00 F.

Cellule M. Paul : Codet André et Jocelyne, 40,00 F ; Bernier Christian, 25,00 F ; Méhuas Bernard, 30,00 F ; Ploquin Marcel, 50,00 F ; Mahuas Jacky, 15,00 F ; Gouty Catherini, 20,00 F.

Cellule Grimaud : Guillé Marcel, 300,00 F ; Pierre Charlotte, 100,00 F ; Anonyme, 20,00 F ; Dupré Gilbert, 100,00 F ; Collin, 100,00 F.

Cellule Bouvier : Jaunasse Arsena, 100,00 F ; Gallau Simone, 100,00 F ; Dugast, 50,00 F ; Anonyme, 55,00 F.

Cellule J.-Curie : M. et Mme Sauvestre, 270,00 F.

PLUS DE CINQ MILLIONS DE CENTIMES COLLECTÉS EN UNE SEMAINE !

Un grand pas vers l'objectif

Vraiment un effort exceptionnel a été fait, mais nous sommes encore loin de notre objectif et de nos besoins.

295 404 francs, tel est le montant de ce qui est encaissé à ce jour. Des dépenses importantes ont été engagées.

Il nous faut poursuivre dans la voie engagée la semaine dernière. De bonnes initiatives et de bons résultats ont été obtenus. La cellule Commune de Paris d'Indre, a contacté 37 personnes et recueilli 2 500 francs. Celle de la SNIA St-Nazaire s'adressant à 30 personnes recueille près de 3 000 francs.

Les possibilités sont grandes dans

les ateliers, les bureaux, dans la famille, dans le quartier.

Nous insistons particulièrement auprès de tous les communistes qui n'ont pas versé pour qu'ils le fassent sans tarder ; notre chiffre actuel peut être ainsi plus que doublé.

Nous demandons à tous les trésoriers de sections de cellules de verser très largement à la souscription pour faire face rapidement aux dépenses.

La réussite déjà bien commencée dépend de la bonne volonté et de la conscience de l'enjeu des élections du 16 mars.

F ; Chatelier Paulette et Laure, 120,00 F ; Berteau Jean, 2^e vers., 100,00 F ; Touzeau J.-F., 50,00 F ; Leduc Louis, 40,00 F ; Richer Joël, 50,00 F ; Jean et Evelyne Deforges, 100,00 F ; Roland Dussons, 50,00 F ; Roland, Jeannine Gros, 50,00 F ; Claudine Morel, 50,00 F ; Alain Chevalier, 50,00 F ; Didier Briand, 50,00 F ; André Nicou, 50,00 F ; Jack Doisneau, 50,00 F ; Dany Boireau, 50,00 F ; Foriand, 25,00 F.

PAYS DE RETZ

M. et Mme Kervegant J., 200,00 F ; Guibert Raymond, 50,00 F ; M. et Mme Vidie, 200,00 F ; André Cozal, 100,00 F.

PRESQU'ILE GUERANDAISE

Audureau, 200,00 F ; Cellule Paul Langevin, 500,00 F ; Grouhan Maurice, 100,00 F ; Mme Ghaffari, 200,00 F ; Mme Guérin Yvette, 200,00 F ; Guérande, 350,00 F ; Le Berche, 2^e vers., 300,00 F.

REZE

Perrot Roger, 300,00 F ; Edom Eric, 250,00 F ; Anonyme, 40,00 F ; Chebrou Joëlle, 100,00 F ; Frouin Daniel, 50,00 F ; SNIA Section, 1000,00 F ; SNIA Cellule A. Godeau, 75,00 F.

ST-SEBASTIEN

Cellule A. Dallidet CDH, 637,50 F ; Bergerat Alain, 2^e vers., 200,00 F ; Rousseau Jacques, mars, 250,00 F.

Cellule M. Paul : Codet André et Jocelyne, 40,00 F ; Bernier Christian, 25,00 F ; Méhuas Bernard, 30,00 F ; Ploquin Marcel, 50,00 F ; Mahuas Jacky, 15,00 F ; Gouty Catherini, 20,00 F.

Cellule Grimaud : Guillé Marcel, 300,00 F ; Pierre Charlotte, 100,00 F ; Anonyme, 20,00 F ; Dupré Gilbert, 100,00 F ; Collin, 100,00 F.

Cellule Bouvier : Jaunasse Arsena, 100,00 F ; Gallau Simone, 100,00 F ; Dugast, 50,00 F ; Anonyme, 55,00 F.

Cellule J.-Curie : M. et Mme Sauvestre, 270,00 F.

Cellule Duclos : Guilbaud Aline, 50,00 F ; Gallas Odette, 50,00 F ; Charie Claude, 50,00 F ; Guérin Evelyne, 50,00 F.

Cellule Delouches : Ardil Yves, 100,00 F ; Employé SNCF, 50,00 F.

Cellule Casanova : Martin J.-Jacques, 300,00 F ; Mazé, 200,00 F.

Castillon 100,00 F ; Meeting du 1^{er} mars, 2 200,00 F.

BRIERE

Cellule Trignac Centre : Anonyme, 150,00 F ; Roger Billet, 100,00 F ; Anonyme, 50,00 F ; Anonyme, 50,00 F ; Yves et Monique Lemoine, 2^e versement, 300,00 F.

Cellule Montoir : Cadoret Huguette, 100,00 F ; Cadoret Jocelyne, 100,00 F ; Pussat Alain, 400,00 F.

Cellule Pontchâteau : Boeffard Joël, 300,00 F ; Derouet Charles, 300,00 F.

Cellule St-Joachim : Anonyme, 200,00 F ; Rémy Jean-Claude, 50,00 F ; Gaudin Louise et Henri, 100,00 F.

Cellule Trignac Certé : MEMAT, 50,00 F ; Laïdi, 500,00 F.

Cellule Crossac : Audouin Claude et Fernand, 100,00 F.

Cellule St-Malo-de-Guersac : Aoustin Honoré, 20,00 F ; Aoustin Maud, 20,00 F ; Aubarbier Francis, 10,00 F ; David Roger, 20,00 F ; Tual Aristide, 10,00 F ; Brossais Joël, 20,00 F ; Coleno Jacky, 10,00 F ; Le Tilly Joël, 10,00 F ; Anonyme, 3,00 F ; Gouret Joël, 50,00 F.

Elus de la cellule Kéritel, 500,00 F.

Picaud, 900,00 F ; Justy Marc, 200,00 F ; Le Corre Jean-Louis 2^e vers., 200,00 F ; Le paroux famille, 2^e vers., 400,00 F ; Radigois L. et R., 150,00 F ; Terrade, 100,00 F ; Hubert Guy, 10,00 F ; Guihot Micheline, 10,00 F ; Pajot Joël, 25,00 F ; Pajot Franquette, 25,00 F ; Bouvier Christophe, 30,00 F ; M. B., 130,00 F ; Gicquaud M., 50,00 F ; A.L.M., 2^e vers., 200,00 F ; Vautrain, 15,00 F ; Le Gal, 15,00 F.

Donges : Thillou, 100,00 F ; Chazal, 100,00 F ; Gauthier, 50,00 F ; Guérin, 200,00 F ; Le-saint, 100,00 F.

VALLÉE DE L'ERDRE

Pierre Gascaud, 100,00 F ; Jacques Lecœur, 300,00 F.

VAL DE LOIRE

Raymonde Guéhen, 250,00 F ; Alex et Thérèse Rabouin, 4^e vers., 100,00 F ; Section, 2 000,00 F.

CARQUEFOU

René Georges Boltz, 200,00 F ; Jean Grégoire, 100,00 F ; Jean-Claude Leduc, 100,00 F ; Robert Hugotte, 100,00 F.

DON-SUR-VILAINE

Deschamp, 50,00 F ; Barret, 100,00 F ; Ollain, 50,00 F ; Ambroise, 50,00 F ; David, 100,00 F.

SAINT-HERBLAIN

Nicole et Bernard Colou, 7^e versement, 100,00 F ; Claudine Jacotin, 6^e vers., 75,00 F ; Jean-Jacques Dejenne, 100,00 F ; Peter Dontzow, 2^e vers., 100,00 F ; Marcel Leduc, 2^e vers., 150,00 F ; M. R. Daure, 80,00 F ; J.-L. et G. Dajoux, 5^e vers., 100,00 F ; M. Guépin, 100,00 F ; Micheline Meneux, 100,00 F ; Suzanne et Gaby Conan, 200,00 F ; J.-C. Lucas, 2^e vers., 300,00 F ; Jo Guibert, 2^e vers., 100,00 F ; Jean-Marc Beauvais, 100,00 F.

NANTES

Cellule Turpin : Maria et René Léauté, 100,00 F ; Pierre Gaudin, 400,00 F ; Dominique Ceran, 150,00 F ; Louis Le Bail, 200,00 F ; porte à porte, 35,00 F ; Ghislaine et Michel Leloup, 300,00 F ; Alliot, 100,00 F ; Maisonneuve, 100,00 F ; Anonyme, 100,00 F ; Lallemand Annie, 600,00 F ; M. et Mme Cosse Xavier, 100,00 F ; Le Hérissé Michel, 300,00 F ; Guillou Jean-Pierre, 400,00 F ; Chèques Postaux Le Loc'h Marcel, 200,00 F.

Section Nantes (liste à venir), 6 410,00 F.

Meeting St-Nazaire : 2 779,40 F.

Total liste : 52 436,40 F
Total à reporter : 295 404,30 F

JE VOTE ET JE VERSE

NOM Prénoms

Adresse

Somme : F

Adressez vos versements au C.C.P. Gilles BONTEMPS, 4400 47 W Nantes.

**Soixante-sept travailleurs
des P.T.T. de Nantes
appellent à voter
COMMUNISTE**

AILLERIE Jean-Yves
ARDOUIN Robert
AUFFRET Renée
AUFFRET Camille
BERTHO Henri
BILLAUDEAU Jean
BILLAUDEAU Lisette
BILLE Jeannine
BONNET André
BOSSARD
CAZALS
CHARNAUX
COCHENNEC André
CONSTANT Claude
COSTARD Bernard
COTONNEC André
COUPEL Maryvonne
DENIAUD Jean-Paul
DREZEN Jeannine
DUPIN Sylvie
FAVREAU Christian
FERRAND Edith
FERRAND Hubert
FOUILLET Jacky
FOURNIER
GAUTIER Louis
GAUTIER Patrick
GRENAPIN Daniel
GRONDIN Jean-Michel
GRONDIN Paule
GUERIN Gérard
GUILLEMOIS Maurice
GUILLOTEAU Joël
GUIRAUD Robert

HAVERY André
HERVO B.
HOGREL
HOUT Raphaël
JOURDON Joseph
KERGOAT Léon
LE BIDEAU Pierre
LE GUERINEL Jacques
LEMERCIER Pierre
LEON Didier
LEPAGE Philippe
LEROUX Bernard
LETOURNEL Gérard
LORIT Yolande
LUCAS Joseph
MABILEAU
MALICOT Bernard
MALIDAN Didier
MOREAU Jean-Claude
MOREAU Jean-Pierre
OMER Christian
PARE Gérard
PEZIER
RABINE Alexandre
ROCQUIN Gérard
RUBI Jacky
SAVARY G.
SAVINA Paul
SIMON J.
SOPHRONIOU Jean-Claude
SUDRET Mireille
TESSIER Fernande
TRARIEUX Michel

**DIMANCHE VOTEZ COMMUNISTE
PLUTOT DEUX FOIS QU'UNE !**

Nous rappelons aux électeurs communistes que dimanche, il faut voter deux fois — une fois pour les législatives (enveloppe bleue) pour élire un député communiste et une deuxième fois pour les Régionales (enveloppe orange) pour élire des conseillers régionaux communistes. Dans la plupart des bureaux, les deux urnes se trouveront dans le même lieu. Dans certains, notamment en campagne, le bureau dédoublé se situe pour chaque élection en un lieu différent. Amis, camarades,

avec le nouveau mode de scrutin, chaque voix comptera, pèsera d'un même poids, et servira à élire les candidats communistes.

Aidez et accompagnez celles et ceux qui n'auraient pas bien compris le mécanisme du nouveau mode de scrutin.

Attention :

La liste conduite par Michel Moreau dans l'enveloppe bleue.

La liste conduite par J.-Louis Le Corre dans l'enveloppe orange.

**Dès que vous possédez les résultats complets
de votre Commune, appelez le 40.89.72.28**

Dimanche soir, après le dépouillement des votes, dès que vous aurez LES RESULTATS COMPLETS DE VOTRE COMMUNE, appelez le 40-89-72-28 et annoncez dans l'ordre suivant, le nom de la commune, l'élection, législatives ou régionales, et ensuite le nombre d'inscrits, de votants, d'exprimés, et donnez dans l'ordre officiel le nom des listes et pour chacune le nombre de suffrages recueillis.

Soit pour les législatives : PS, PCF, Union de l'opposition, Lutte Ouvrière, Convergence, MRG, Verts, F.N. Pour les Régionales, PS, MPPT, Union de l'opposition, POE, PCF, Initiative 86, MRG, FN.

Si dans la journée, vous constatez des anomalies concernant le déroulement du scrutin (vérifiez notamment que les bulletins du PCF soient bien exposés à leur place. Nous rappelons que c'est l'électeur lui-même qui doit prendre les bulletins à l'entrée du bureau de vote avant de se rendre dans l'iso-

loir. Appelez le 40-89-72-28, donnez votre nom, l'endroit où l'on peut vous joindre et expliquez clairement et très précisément ce que vous constatez).

A ST-JEAN-DE-BOISSEAU

Plus d'une trentaine d'amis avaient répondu samedi soir à l'invitation des communistes de la cellule de Saint-Jean-de-Boisseau pour une rencontre électorale à laquelle participaient Joël BUSSON et Paul PLANTIVE, ainsi que les élus communistes de la localité.

Un riche débat se poursuivait après l'introduction de Paul Plantive et même pendant le buffet d'excellente qualité organisé par la cellule. Deux adhésions au PCF étaient enregistrées au cours de cette chaleureuse soirée pour le vote communiste.

EDF VOUS INFORME



EDF met à la disposition du public une documentation complète sur chaque domaine de ses activités. Vie pratique, économie, technologies nouvelles, équipement électrique, nucléaire, chacun y trouve de quoi satisfaire sa curiosité et enrichir ses connaissances. La liste des publications d'EDF figure maintenant dans le répertoire "L'électricité en France". Diffuser l'information et faciliter son accès, telle est aussi la mission d'une entreprise nationale au service du public.

Pour obtenir le répertoire "L'électricité en France" remplir ce coupon-réponse en lettres majuscules et l'adresser à Satef, BP 123 93304 Aubervilliers Cedex.

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Adresse: _____

Code postal: [] [] [] [] [] Ville: _____

ELECTRICITE DE FRANCE

